

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

jeanpaul-lecoq.fr

M. Bruno Le Maire
Ministre de l'Économie et des Finances
139, rue de Bercy
75012 PARIS

Objet : Situation du secteur de l'événementiel

Monsieur le Ministre,

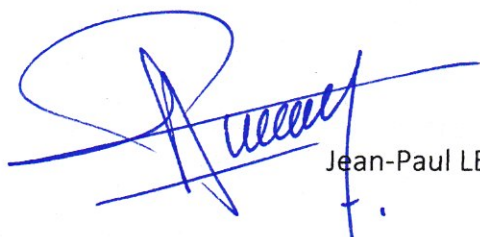
Le secteur de l'événementiel souffre et va encore souffrir longtemps face à l'épidémie, au maintien des mesures sanitaires, et au choc psychologique de la contagion du Covid-19.

La survie de ce secteur, notamment de toutes les petites entreprises en lien avec les festivités familiales, comme les mariages, est mise en péril. En effet, le report de ces festivités en 2021 va diminuer les chiffres d'affaires de 2020 et 2021 puisqu'il ne sera pas possible d'augmenter le nombre de mariages en une année pour satisfaire toute la clientèle.

Ainsi, l'Union des professionnels solidaires de l'événementiel a fait des propositions permettant une meilleure identification des prestataires événementiels, une harmonisation des conditions d'obtention des aides territoriales, et une attention nécessaire pour le maintien des aides sur l'année 2021, année qui risque d'être bouleversée comme mentionné précédemment.

Je souhaiterais donc connaître les actions envisagées par votre ministère afin que ce secteur puisse se maintenir le mieux possible durant la difficile période qui s'ouvre pour lui.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Jean-Paul LECOQ